



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Toulon Sports Nature

Directeur de course : Eric Pomet

Délégué : Colette Jouve

Arbitre : Colette Jouve

Contrôleur des circuits : Pascal Bourdarie stagiaire suivi par Colette Jouve

Traceur : Nathalie Tanno

GEC :: Nathalie Tanno – Eric Pomet

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL



CARTE

Nom : St Baume

Relevés : 2013 - actualisation mars 2017

Cartographe : Cortita Marian

Échelle : 1/10 000° - 1/5 000° circuit G

Équidistance : 5 m

Type de terrain : Méditerranéen guêtres conseillées



ACCÈS

Parking : Intersection D80/D95

Distance parking-accueil : 200m

Distance accueil-départ : sur place G,F,E - 500m

pour circuits A à Dbis

Distance arrivée-accueil : 50m



HORAIRES

Accueil : 9h

Départ : 10h - 12h30

Remise des récompenses : 14h00

Fermeture des circuits : 14h30



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 9

Nombre de circuit loisir : 1

Circuit Gacc en dehors de la zone de course des circuits A à Dbis



RÉSULTATS

<http://co-paca.info/challengePACA/index>



SERVICES

Buvette

TARIFS

Licenciés FFCO : adultes 8 €, - 18 ans 5 € - Gacc 3 €

Non-licenciés : chronométrés avec certificat médical adultes 14 € avec pass'compét et puce

Non chronométrés : 8 € avec pass'découverte

Inscription après la date ou sur place dans la limite des cartes disponibles : +2€ - Coureur pré inscrit et absent : 2€

Location de puce : 3€ + caution 30€



INSCRIPTIONS

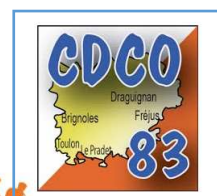
Obligatoire sur <http://co-paca.info/inscription/> **avant le lundi 24 /04 /17 23h00**

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

Eric pomet - 06 33 56 11 35 - eric.pomet@orange.fr



Consignes de course Particulières



Nous sommes sur le territoire du projet
de Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
et sur le site Natura 2000 « Massif de la Sainte-Baume ».

Afin de préserver ces milieux naturels, nous vous demandons :

- de respecter la nature,
- de ne laisser aucun débris,
- de ne pas cueillir de plantes et de ne pas prélever d'espèces animales,
- de préserver la tranquillité du lieu.

Nous vous rappelons l'obligation réglementaire, en cette saison, de tenir votre chien en laisse.

Il y a sur les zones de course plusieurs espèces végétales sensibles dont :

Le Genêt de Lobel



Petit genêt en buisson épineux, très piquant de 15 à 60 cm de hauteur. Cette espèce fragile et patrimoniale est endémique de la Provence et pousse très lentement.

La Laïche d'Hyères



Plante cespiteuse à feuilles larges et tige nettement trigone. Elle est protégée en PACA, il est donc interdit de la cueillir ou de la détruire.

Nous vous demandons de ne surtout pas piétiner les Genêts de Lobel et les Laïches d'Hyères.

Pour plus d'information sur le projet de PNR ou Natura 2000 : pnr-saintebaume.fr

Info terrain

Quelques zones de lapiaz, des failles entre les rochers, dalles rocheuses parfois humides peuvent être très glissantes : soyez vigilants aux abords de celles-ci. **Circulation sur la route interdite.** Vous devez assistance à tout coureur blessé. **Tel Urgence : 06 33 56 11 35**

En cas d'abandon, merci de repasser à l'accueil pour le signaler.

De nombreuses autres personnes fréquentent aussi ces lieux : habitants, promeneurs, cavaliers ... Veuillez respecter ces autres usagers, faire preuve de courtoisie envers les piétons sur les pistes ...

